

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance **spéciale** des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **mardi le 25 mai 2021**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **dix-neuf heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Yves Laflamme
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Mesdames
Sandra Proulx
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 679-2021 du 19 mai 2021 qui prolonge cet état d'urgence sanitaire pour une période additionnelle soit jusqu'au 28 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence

R-105-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance spéciale du conseil, il est 19h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

- 1 Ouverture de la séance spéciale
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Administration
 - 3.1 Dépôt des soumissions reçues pour la réfection de la montée de Morigeau et réparations du chemin Saint-François Est et Ouest
- 4 Loisirs
 - 4.1 Achat de chandails, buts et estrade pour le projet de DEK hockey
- 5 Eau – aqueduc – égouts
 - 5.1 Achat ou reconditionnement d'une boîte de vitesse d'un mélangeur nécessaire dans le processus du traitement de l'eau potable à son usine de filtration
 - 5.2 Achat d'une pompe Pulsatron 120V pour l'usine d'eau potable
- 6 Levée de la séance spéciale

R-106-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

3 ADMINISTRATION

3.1 DÉPÔT DES SOUMISSIONS REÇUES POUR LA RÉFECTION DE LA MONTÉE DE MORIGEAU ET RÉPARATIONS DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS EST ET OUEST

La Municipalité est allée en appel d'offre sur SEAO pour la réfection de la montée de Morigeau et réparations du chemin Saint-François Est et Ouest. L'analyse des soumissions a été effectuée par la firme Tetra Tech. QI inc.

La liste des soumissionnaires est la suivante :

- | | |
|---|-----------------------------|
| 1. Pavage UCP inc. | 531 095,15 \$ (avant taxes) |
| 2. Les Entreprises JRMorin inc. | 533 556,00 \$ (avant taxes) |
| 3. Construction B.M.L.
(Division de Sintra inc.) | 579 007,00 \$ (avant taxes) |
| 4. Les Entreprises Lévisiennes. | 585 600.25 \$ (avant taxes) |
| 5. P.E Pageau inc. | 593 233.25 \$ (avant taxes) |
| 6. Gilles Audet Excavation. | 752 198.60 \$ (avant taxes) |

Après analyse et discussion;

R-107-2021

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de suivre les recommandations de la firme Tetra Tech QI inc., firme

d'ingénieurs au dossier et de retenir le plus bas soumissionnaire conforme à l'analyse effectuée par Tetra Tech QI inc., soit la compagnie Pavage UCP inc..

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des subventions gouvernementales demandées et à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt sauf pour la partie 6 (rapiéçage mécanisé-diverses rues).

4 LOISIRS

4.1 ACHAT DE CHANDAILS, BUTS ET ESTRADÉ POUR LE PROJET DE DECK HOCKEY

En préparation de l'ouverture du DEK hockey en fonction des mesures sanitaires de la santé publique, des soumissions ont été demandées pour l'achat de chandails, de buts réglementaires et une estrade pour la tenue de l'activité du hockey. Ces achats seront financés à même le financement reçu des nombreux et précieux commanditaires qui contribuent au projet.

Soumission pour chandails	5005.00\$ avant taxes
Soumission pour buts	1289.67\$ avant taxes
Soumission pour estrade 3 rangées	1997.67\$ avant taxes
TOTAL	8292.34\$ avant taxes

Après analyse et discussion;

R-108-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat de chandails, de buts réglementaires et une estrade pour la tenue de l'activité du hockey pour la saison printemps-été-automne 2021.

5 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

5.1 ACHAT OU RECONDITIONNEMENT D'UNE BOITE DE VITESSE D'UN MÉLANGEUR NÉCESSAIRE DANS LE PROCESSUS DU TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SON USINE DE FILTRATION

Une soumission a été demandée pour la réparation ou l'achat d'une boîte de vitesse (gear box).

Réparation estimée	1880.00\$
Achat neuf	2995.00\$

Après analyse et discussion;

R-109-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat d'une nouvelle boîte de vitesse (gear box) neuf étant donné les frais additionnels occasionnés pour l'expédition aller-retour pour la

réparation. Également, le conseil demande de valider avec d'autres fournisseurs si de meilleures offres sont disponibles.

5.2 ACHAT D'UNE POMPE PULSATRON 120V POUR L'USINE D'EAU POTABLE

Une soumission a été demandée pour le remplacement d'une pompe Pulsatron 120V à l'usine d'eau potable.

Conval Québec 1993.00\$

Après analyse et discussion;

R-110-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat d'une nouvelle pompe Pulsatron 120V pour l'usine d'eau potable telle que proposée dans la soumission de Conval Québec.

6 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités ;

R-111-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Yves Laflamme
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance spéciale du conseil. Il est présentement 19h52.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.